VILLE DE PLŒMEUR

MORBIHAN

© François Trinel

Appel à candidatures
Postes d'Agent de Surveillance de la Voie Publique / Assistant Temporaire de Police Municipale (ASVP/ATPM)
Direction Générale des Services – Police Municipale

Contrats saisonniers période estivale 2024 (Juillet/Août)
Placés sous l'autorité de la responsable de la Police Municipale

4ème ville du Morbihan par sa population (18 000 habitants), Plœmeur dispose d'une situation privilégiée en Sud-Bretagne : l'attractivité de son territoire, la qualité de ses équipements (station classée de tourisme) et le dynamisme de sa vie locale sont autant de marqueurs du bien vivre à Plœmeur.

Placée sous l'autorité du Maire, la Police Municipale de Ploemeur est investie de plusieurs missions de police administrative et judiciaire liées à la prévention, à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Le service, composé de 3 policiers municipaux et de 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), est renforcé lors de la saison estivale par des Agents de Surveillance de la Voie Publique également Assistants Temporaires de la Police Municipale (ASVP/ATPM).

Ces interventions sur la voie et les lieux publics sont celles d'une police de proximité : les policiers municipaux ont pour mission principale d'assurer la surveillance générale sur l'ensemble du territoire communal, rechercher et constater des infractions relevant des pouvoirs de police du Maire, assurer le maintien du lien social, verbaliser les infractions au Code de la route, à l'urbanisme, à l'environnement et rédiger des écrits professionnels.

VILLE DE PLŒMEUR

MORBIHAN

Missions

- Surveiller la voie publique dans le cadre strict des lois et règlements en vigueur
- Surveiller et relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- Faire respecter la réglementation au code de la Santé Publique (propreté urbaine)
- Faire respecter la réglementation concernant l'affichage
- Appliquer les consignes de la hiérarchie
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique par écrit ou par oral des évènements survenus pendant le service ainsi que les dispositions prises
- Accueillir le public
- Effectuer les transmissions radio
- Effectuer les opérations « Tranquillité vacances »
- Participer à la gestion des objets trouvés

Profil

- Expérience sur un poste similaire et/ou formation(s) dans le domaine de la sécurité, conseillé
- Permis B souhaité
- Rigoureux, discret, motivé, disponible et dynamique
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Maitrise de l'outil informatique
- Sens de l'esprit d'équipe

Informations complémentaires

- Jours travaillés : du lundi au vendredi, 1 dimanche sur 3 avec possibilité de travailler les jours fériés et en soirées
- Amplitude horaire variable en fonction des obligations de service
- Présence permanente sur la voie publique

Comment candidater ?

Adresser une lettre de candidature et un C.V <u>avant le 31/03/2024</u> à Monsieur le Maire
Via le site de la Ville de Ploemeur, démarches citoyennes « Ploemeur mes services » :
Lien : https://www.espace-citoyens.net/ploemeur/espace-citoyens/Home/AccueilPublic